## AR Prefecture

082-218200947-20220629-D2022\_60-DE Reçu le 30/06/2022 Publié le 30/06/2022

## Délibération du Conseil Municipal

**D.**2022 - 60

ACTE: 7.5.2.

## Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-deux et le 29 Juin à 18h30, le Conseil Municipal de Lauzerte s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François Le Moing.

Etaient présents: MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, LARONDE, MAZILLE, NEGRE

MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

**Procurations**: MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD,

MME BOUCIER A M. CAM

Excusés / Absents: M. BADOC, BAÏADA, GERVAIS

Secrétaire: M. FERNAND ZULIAN

Date de la convocation: 22/06/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 12

**❖** OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS N°1-2- ANNEE 2022

Monsieur le Maire propose sur l'avis de la commission des associations du 8 juin au conseil municipal d'attribué une subvention communale de fonctionnement pour l'année **2022** :

Associations	Décision conseil
Football Club Lauzertin	1 500 €

Hors la présence de Jean-Franck PIERASCO et Marie-Laure MAZILLE

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ACCEPTE d'attribuer une subvention de 1500 € à l'Association Football Club Lauzertin
- **AUTORISE :** le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder au paiement de la subvention.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

ançois LE Moing